

par l'association **Ensemble pour Ciboure**



Inventons le Ciboure de demain ! Maintenant et ensemble !

Nous vous proposons d'y prendre toute votre part.

La parole des citoyens est pour nous, le gage majeur d'une refondation réussie pour l'avenir de notre ville. Il est grand temps ! L'équipe en place ne semble pas vouloir le comprendre.

Nous vous avons beaucoup parlé du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui, depuis 2002, devait guider le développement de Ciboure. Cela n'a pas été le cas... et nous le regrettons.

Relancé depuis mai 2015, le nouveau PLU est en train de s'écrire. Première étape : l'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement durable).

Ce n'est pas du nord-coréen... mais bel et bien une projection concrète du devenir de Ciboure. Quoi de plus important pour les habitants ?

Que souhaitons-nous? Quel Ciboure pour les Cibouriens ?

Prenons notre destin en main !

Notre ambition est de recueillir vos idées qui enrichiront nos réflexions.

J'ai décidé avec l'association "Ensemble pour Ciboure" de lancer cette démarche d'écoute innovante (voir pages 3 /4).

C'est comme cela que je conçois la politique !

C'est comme cela que je veux faire revivre la démocratie, ici à Ciboure.

C'est comme cela que nous porterons un projet qui nous ressemble et nous rassemble.

Ensemble échangeons, créons du dynamisme et servons l'intérêt général de notre ville !

Je compte sur vous, nous comptons sur vous. Merci d'avance.

Avec conviction et confiance,

Dominique Duquet

REPAS CITOYEN

Vendredi 21 octobre

Tour de Bordagain - 19h30

- Soupe de légumes bio et petits croutons
- Chipirons à l'encre cuisinés maison¹
- Ardi gasna et confiture
- Tarte aux pommes

Places limitées

Réservation au **06 21 84 23 44**

19 € et 10 € pour les moins de 14 ans

¹axoa pour ceux qui préfèrent

Bonne humeur assurée !

On
egin !



Virement de bord

*Attitude versatile de l'équipe Poulou
Manque de crédibilité et de vision*

Le 22 septembre, le conseil municipal a voté la majoration de 20% de la taxe d'habitation aux résidents secondaires pour 2017.

Les erreurs de gestion et la réduction de la dotation de l'Etat nous y contraignent.

Le clientélisme a supplanté jusqu'ici l'intérêt général. Nos recommandations sont enfin suivies. Ciboure progresse.

Restons vigilants ! Le vrai sujet demeure la maîtrise globale du budget communal.

Zad de l'Encan

Zones prioritaires (1,2 et 4). A ce jour, un seul dossier d'achat par l'EPFL a été clôturé. D'autres sont en cours de réalisation.

Zones NON prioritaires (3,6,7,8) : 8 biens immobiliers ont fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliénation par le Maire. D'autres sont en cours. **N'hésitez pas nous contacter pour plus de renseignements.**

Les excès de pouvoir du maire

Salle Sardara

Trouble à l'ordre public ! On rêve ! C'est bel et bien l'argument avancé par l'équipe majoritaire pour empêcher les réunions entre les cibouriens et les élus d'opposition (conseil du 29 juin 2016).

Refus de répondre à une question orale

Par 2 fois (les 24 mai et 29 juin 2016), le maire a refusé de répondre à une question orale posée en conseil en violation de l'article L 2121-19 du CGCT.

Magazine municipal

Difficile pour nos élus d'Ensemble pour Ciboure d'argumenter sur la gestion municipale étant donné le peu de place qui leur a été accordée par le maire, de connivence avec les socialistes.

La taxe ordures ménagères

C'est la saison des impôts locaux.

M. le Maire qui est aussi le Président du SIED, le syndicat qui gère nos déchets nous a concocté une de ces petites histoires dont il a le secret.

Discrète, républicaine et équitable avec ses amis.

Il a fait sur le dos des habitants un joli cadeau (2 millions d'euros environ) en permettant aux terrassiers de Leclerc de transporter les terres d'excavation sur la Corniche, sans leur demander un centime. Nous en reparlerons.

Selon ses déclarations dans les journaux locaux, la décharge de Laburrenia serait maintenant grâce à ce tour de passe-passe, enfin réhabilitée !

Ce qui devrait libérer la provision votée dans les comptes du SIED d'un montant de 225 000 Euros, et faire baisser d'autant la taxe ordures ménagères...en théorie ...

Rapportez à chaque famille cela devrait entraîner une baisse de la taxe Ordures ménagères de plusieurs dizaines d'euros

Surveillez votre avis d'imposition de la taxe foncière !



J'ai pas bien compris !
QUI est troublé ?



Réduction de 10 % de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides

Application en 2017. Nous l'avons demandée depuis 2012. Nous l'avons obtenue le 29 juin 2016 !

Une démocratie placebo

A quelques mois de Noël, qui l'eut cru ? Des ateliers de travail ont été ouverts à l'opposition et à certains professionnels. En panne d'idées pour élaborer le futur PLU (plan local d'urbanisme) de Ciboure, la majorité va chercher des idées chez les autres !



Le Tourisme à l'Agglomération

A partir du 1^{er} octobre 2016, la compétence en matière de Tourisme est transférée à l'Agglomération. Nous gardons cependant la mission Animation et Boutique. Le budget municipal sur les salaires devrait normalement évoluer ... à la baisse mais dans le même temps, nous perdons la taxe de séjour gérée et perçue par l'Agglomération Sud Pays Basque.

Suite à la loi du 7 juillet 2016 sur la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine,

notre ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural et paysager) est devenu de plein droit un Site Patrimonial Remarquable. Il s'agit d'une bonne nouvelle. Les seules règles d'urbanisme que possède Ciboure, sont maintenues. Faut-il qu'elles soient encore appliquées !

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Obligatoire depuis juin 2016 mais conseillée avant cette date pour tous les CCAS, l'ABS constitue un outil de pilotage essentiel à la mission sociale.

Nous l'avons réclamée depuis 2008 !

Depuis 16 ans, notre politique sociale est basée sur le clientélisme sans prise en compte de données réelles. Enfin, nous y sommes ! Il aura fallu une loi pour orienter notre action sociale!

Désormais, on ne peut plus fonctionner et dépenser à l'aveugle



Les Récollés, politique culturelle et salle de concert

Le dossier avance. Le permis de construire est en cours. Nous devrions le voter bientôt mais nous restons vigilants sur la gestion financière et sur le futur fonctionnement.

On remarque un net revirement dans la gestion municipale. Il était temps ! Ciboure a perdu sa crédibilité et n'a guère avancé depuis 15 ans. Les programmes de l'opposition lors des élections municipales 2014 auraient-ils inspiré la majorité à bout de souffle ?

Norabidez alda gaitezen ! Tronuaren oinordekoek geroko hauteskundeak prestatzen dituzte, aurpegi... demokratikoago bat erakutsi nahian. Baina ez dute inor engainatuko !

Participons au futur développement de Ciboure

Associatifs, Entrepreneurs, Commerçants, locaux et résidents secondaires, cela vous concerne !

Voici ci-dessous des pistes de réflexions. Cependant, vous pouvez choisir votre sujet ou vous exprimer sur ce qui vous tient à cœur. Tous ces sujets sont abordés à travers les règles du futur plan local d'urbanisme. Le PADD (voir page 1) donne les principales orientations pour l'avenir de Ciboure. Il doit voir le jour **pour la fin de l'année**. Aussi, le temps est compté !

Merci de nous retourner vos avis ou suggestions pour le 5 novembre 2016 (nos coordonnées page 4)

PISTES de REFLEXION

Nos écoles. Regroupement de nos bâtiments scolaires ? Sur quel site ?

ZAD de l'Encan. Que privilégier sur cet espace ?

Les commerces : quelle attractivité pour dynamiser les commerces ? Quels types de commerces ? Où ?

L'emploi. Comment favoriser le développement d'entreprises ? quels types d'activité ? lieux ?

Culture et Patrimoine. Dans le cadre intercommunal, Saint Jean de Luz et Ciboure ont obtenu le label "Villes et Pays d'Art et d'Histoire" Quelle politique culturelle ?

Animations de la ville : les lieux appropriés ? Pour quelles animations ?

Tourisme. Evolution et cadre touristique ?

Quartier et port de Socoa. Quel développement pour cet atout majeur ?

Vos AVIS et POINTS de VUE

Que voulons-nous pour Ciboure : construire toujours plus ou privilégier une vie harmonieuse et dynamique où l'équilibre en tout genre serait respecté !

Parte hartzea, gure herriaren geroa eraiki eta gure ondorengo ingurumena prestatzea da! Ziburuko herria lozorrotik atera dezagun!

LES THEMES DE REFLEXION

Sainte Thérèse : devons-nous étendre nécessairement notre urbanisation ?

Voies et chemins piétonniers

un nouveau plan de circulation (auto-2 roues) centre-ville ? ailleurs ? en été ? Toute l'année ? Développement voies et sentiers piétons ? Où ?

Côté sport : infrastructures à développer ? lieux ?

Maison des associations :

à déplacer et à élargir à un centre socio-culturel

Social : logement accessible : lieux appropriés ? Actions sociales à développer ? Pour quels publics ?

Un centre médical ?
Une maison de retraite ?
Quoi faire d'Ithurri Baita

Bâtiments et services publics

Regroupement ? Où ? Quels horaires ?

Développement durable Mise en place d'un projet municipal d'actions (Agenda 21) ?

Accessibilité et mobilités types de transport à mettre en place ? Quelles priorités pour le déplacement des personnes en situation de handicap ?

Aménagement du pont pour les piétons ?

Autres thèmes ?

VOS AVIS ET POINTS DE VUE (suite)

Vous pouvez nous adresser votre document par voie postale ou par mail (voir ci-dessous) ou nous l'apporter à la tour de Bordagain le 21 octobre 2016 à partir de 17h Ensemble, pour Ciboure ! Elgarrekin Zibururen alde !

coupon à découper et à retourner à l'association « Ensemble pour Ciboure » 5 avenue de la Rhune 64500 CIBOURE

Merci de nous soutenir contact 06 88 56 40 63 ou 06 21 84 23 44 - mail lecibourien64@orange.fr
et nous suivre sur www.lecibourien.com

Nom : Prénom :

Adresse :
Téléphone : mail :

Souhaite soutenir l'association avec une cotisation de membre bienfaiteur (minimum 10 €)

Par avance, nos remerciements les plus chaleureux - Gure eskerrik beroenak